

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA						
DÉLÉGATION DE POUVOIR FINANCIER						
LOI SUR LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19						
Conformément à l'article 11 de la <i>Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social</i> et à l'article 34 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> (LGFP), je, ministre de l'Emploi et du Développement social (EDS), autorise par la présente les postes énumérés ci-dessous à exercer les pouvoirs, fonctions et attributions suivants en lien avec le programme susmentionné.						
Nom du programme et référence législative	Loi sur la prestation canadienne d'urgence	Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national			Autre	LOI SUR LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19
	Partie 2	Partie 3			LOI SUR LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19	
Niveau et titre du poste	Article 34	Approbation d'une proposition / Demande	Signature d'un accord / Modifications majeure et mineure ⁴	Article 34	Article 34	Article 33
EDSC - Administration centrale						
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées (EDS)	P	P	P	P	P	P
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social ¹	-	P	P	P	P	p Sauf Partie 2
Ministre du Travail ¹	-	-	-	-	P	p Sauf Partie 2
Ministre des Aînés ¹	-	-	-	-	P	p Sauf Partie 2
Sous-ministre d'EDSC / Président de la CAEC ²	P	P / \$100K	P	P	P	P
Sous-ministre du Travail ²	P	-	-	P	P	-
Sous-ministre délégué principal / Sous-ministre délégué ²	P	P / \$100K	P	P	P	-
Sous-ministre adjoint ²	-	\$100K	P	P	P	-
Directeur général ²	-	-	\$750K	\$750K	-	-
Directeur ²	-	-	\$500K	\$500K	-	-
Gestionnaire ²	-	-	\$350K	\$350K	-	-
EDSC - Service Canada						
Chef de l'exploitation (Service Canada)	P	P / \$100K	P	P	P	-
Sous-ministre adjoint régional	-	-	P	P	P	-
Directeur général régional / Directeur exécutif principal / Directeur exécutif	-	-	\$750K	\$750K	-	-
Directeur régional	-	-	\$500K	\$500K	-	-
Gestionnaire	-	-	\$350K	\$350K	-	-
EDSC - Pouvoirs fonctionnels						
Dirigeant principal des finances, DGDPF	P	-	-	-	P	P
Directeur général principal - DIRCM, DGDPF	P	-	-	-	P	P
Directeur principal / Directeur - DIRCM, DGDPF	P	-	-	-	P	P
Spécialistes fonctionnels - DIRCM, DGDPF	P	-	-	-	P	P
ARC Délégations communes - Autre ministère						
Commissaire / Premier dirigeant	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Commissaire déléguée	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Administratrice supérieure des affaires financières et sous-commissaire – DGFA	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
S-C, Direction générale de cotisation, de prestation et de service	P	-	-	-	-	-
DG, Direction de l'administration financière	-	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
DG, Direction générale de cotisation, de prestation et de service	P	-	-	-	-	-
Directeur, Division de la comptabilisation des recettes, rapports et analyses (DGFA)	-	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Gestionnaire, Division de la comptabilisation des recettes, rapports et analyses (DGFA)	-	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Chef d'équipe, Division de la comptabilisation des recettes, rapports et analyses (DGFA)	-	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Agent financier, Division de la comptabilisation des recettes, rapports et analyses (DGFA)	-	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
SC, Régions ⁵	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
SCA, Régions ⁵	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Directeur, Centres fiscaux/Bureau des services fiscaux ⁵	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Directeur adjoint, Division des programmes ⁵	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Gestionnaire, Division des programmes ⁵	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Chef d'équipe, Division des programmes ⁵	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement
Officier, Division des programmes, ou poste équivalent ⁵	P	-	-	-	-	p Partie 2 seulement

P Désigne l'exercice des pleins pouvoirs dans les limites du budget autorisé et en conformité avec les lois pertinentes et les instruments de politique appropriés du Conseil du Trésor et du gouvernement

¹ Selon la lettre de mandat et les responsabilités ministérielles

² Selon le mandat de la Direction générale

³ Pour les propositions de projets provenant du comité du Ministre

⁴ Une modification doit être approuvée par l'autorité déléguée appropriée pour la valeur totale de l'entente modifiée

⁵ Agence du revenu du Canada: Pour les paiements uniques en région seulement

PRENDRE NOTE :

Pour obtenir les pouvoirs financiers en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*, veuillez contacter l'Unité de délégation financière :

Nc-fas-sfa-nhq-accounting-services-compt-ac-gd@hrsc-rhdcc.gc.ca

Prière de ne pas soumettre de demande via maSGE (SAP).

Document signé au dossier

Carla Qualtrough, Ministre de l'Emploi et du Développement social

3 avril 2020

Date

Document signé au dossier

Graham Flack, Sous-Ministre de l'Emploi et du Développement social

3 avril 2020

Date